



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

DIRECTION

COMMUNIQUE

La Banque de la République du Burundi porte à la connaissance des candidats ayant postulé aux postes publiés dans l'Avis de recrutement du 17 Juillet 2021 que les listes des candidats présélectionnés et non présélectionnés sont affichées aux entrées de la Banque. Ces listes sont également disponibles sur le site internet de la Banque de la République du Burundi: www.brb.bi

Un délai de 7 jours calendriers, à partir du 14 Octobre 2021 inclus, est donné à tout candidat non satisfait par les résultats de la présélection pour déposer son recours. Une fiche de recours sera disponible à l'entrée de la Banque pour cette fin.

Les listes définitives de présélection seront affichées après ces éventuels recours.

N.B :

En plus des critères figurant dans l'avis de recrutement, les critères suivant ont été considérés :

1. Pour les candidats internes à la Banque, les critères âge et expérience ne sont pas pris en compte;
2. Pour tous les candidats, la note moyenne sur les deux dernières années d'études doit être supérieure ou égale à 62,5%.

Fait à Bujumbura, le 12 /10/2021

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Pascal NYABENDA


2^{ème} Vice-Gouverneur



Audace NIYONZIMA


1^{er} Vice-Gouverneur.-